

## Deuxième séance, mercredi 7 septembre 2011

Présidence de M<sup>me</sup> Yvonne Stempfel-Horner, présidente

**SOMMAIRE:** Communications. – Projet de décret relatif à la réélection collective de membres du pouvoir judiciaire; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Projet de loi N<sup>o</sup> 260 modifiant la loi sur la participation de l'Etat aux frais de campagne électorale (LPFC); entrée en matière, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lectures et vote final. – Projet de loi N<sup>o</sup> 257 sur les sites pollués (LSites); entrée en matière, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lectures et vote final. – Postulat P2081.10 Jean-Daniel Wicht/Jacques Morand (lutte contre le travail au noir); prise en considération. – Postulat P2040.08 Jean-Daniel Wicht/Christian Ducotterd (stages en entreprises pour la réinsertion professionnelle); prise en considération. – Elections.

la chancelière et le vice-chancelier ainsi que les membres du Secrétariat du Grand Conseil. Dès le 3<sup>e</sup> rang, seize députés formeront les rangées suivantes. Les huissiers vous arrêteront en bas des escaliers et vous feront passer par groupes de seize. Des cônes seront placés pour indiquer chaque rangée. Ils seront séparés d'environ 1m, soit l'équivalent d'un bras tendu. Je vous demande une certaine discipline afin que le photographe puisse prendre la photo dans les meilleures conditions possible et qu'on ait encore le temps pour aller prendre le café...

– Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

La séance est ouverte à 08 h 30.

**Présence** de 105 députés; absents: 5.

Sont absents avec justifications: M<sup>mes</sup> et M. Jean Deschenaux, Ursula Krattinger-Jutzet et Valérie Piller; sans: MM. Daniel Brunner et Laurent Thévoz.

M<sup>mes</sup> et MM. Isabelle Chassot, Anne-Claude Demierre, Erwin Jutzet et Claude Lässer, conseillères et conseillers d'Etat, sont excusés.

### Communications

#### La Présidente.

1. *Séances des clubs et groupements.* D'abord, je vous rappelle que le groupement Sport et loisirs tient son assemblée générale au restaurant des Chasseurs au terme de la séance de ce matin.
2. *Journée en forêt.* Pour la journée en forêt, ce jeudi, je vous invite à adopter une tenue décontractée. Par ailleurs, pour les personnes qui se rendent par leurs propres moyens dans la forêt domaniale du Grand-Belmont au-dessus de Domdidier, elles peuvent venir chercher des plans auprès des huissiers du Grand Conseil.
3. *Photo de fin de législature.* Pour la traditionnelle photo de fin de législature, je vous donne quelques précisions. Il faudra former huit rangées de seize personnes. Le premier rang sera composé des membres du Bureau du Grand Conseil avec la Secrétaire générale et le Secrétaire général adjoint. Le deuxième rang comptera les sept conseillers d'Etat,

#### Projet de décret relatif à la réélection collective de membres du pouvoir judiciaire<sup>1</sup>

Rapporteur: **Theo Studer** (PDC/CVP, LA).  
Représentante du Conseil de la magistrature: **Nadine Gobet** (PLR/FDP, GR).

#### Entrée en matière

**Le Rapporteur.** Das Dekret betrifft die Wiederwahl von sechs Kantonsrichterinnen und Kantonsrichtern. Es handelt sich um Frau Marianne Jungo, Herrn Hubert Bugnon, Herrn Hugo Casanova, Herrn Joseph Hayoz, Herrn Christian Pfammatter und Herrn Georges Chanez.

Gemäss den Übergangsbestimmungen des Justizgesetzes kann diese Wiederwahl in globo durch Dekret erfolgen. Sowohl der Justizrat als auch die Justizkommission haben festgestellt, dass der Wiederwahl dieser Personen, welche ihr Amt bereits ausüben, nichts entgegensteht. Entsprechend wurden die Stellen auch nicht öffentlich ausgeschrieben. Die Justizkommission beantragt, auf das Dekret einzutreten und es anzunehmen.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

#### Lecture des articles

##### ARTICLE UNIQUE, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Adoptés.

<sup>1</sup> Message pp. 1744.